

# Projet EJE : Améliorer l'exécution des décisions en Europe grâce à l'e-Justice

## Les huissiers de justice européens lancent le projet EJE avec l'appui de la Commission européenne

Aux côtés de 8 de ses partenaires européens (Belgique, Luxembourg, Pays Bas, Ecosse, Allemagne, Hongrie, Pologne, Italie), la Chambre nationale des huissiers de justice lance le projet EJE.

Cofinancé par la Commission européenne sur une période de deux ans, le projet EJE a pour objectif d'améliorer l'exécution des décisions de justice en Europe, en offrant aux citoyens européens et aux huissiers de justice, agents d'exécution, l'information nécessaire à l'exécution des décisions de justice sur le territoire d'un autre Etat membre. Ce projet entend également améliorer les mécanismes de coopération et de communication entre huissiers de justice en Europe.

La CNHJ a en effet fait le constat que, si la possibilité pour un citoyen ou une entreprise de pouvoir procéder à l'exécution forcée d'un titre exécutoire dans un autre pays de l'Union européenne est un besoin prioritaire pour le bon fonctionnement de l'espace judiciaire européen, la diversité des législations nationales empêche aujourd'hui de faire du droit à l'exécution un droit réellement garanti en situation transfrontalière.

Il s'agit donc de pallier le sentiment d'abandon ressenti par le justiciable dans sa vie quotidienne lorsqu'il souhaite recouvrer une créance sur le territoire d'un autre Etat membre, par la mise en oeuvre, sans modifications législatives, d'une information et d'une collaboration renforcées.

S'inscrivant dans la dynamique actuelle de l'E-justice, ce projet se matérialisera notamment par la création d'un portail Internet d'information et de communication, qui sera disponible en 7 langues et qui est appelé à devenir, dans les prochaines années, le site de référence à l'égard de ceux, tant professionnels du droit qu'entreprises et citoyens, qui veulent exécuter une décision de justice dans un autre Etat membre.

Le projet EJE est piloté par la Chambre nationale des huissiers de Justice (France)

## Aperçu général

La Chambre Nationale des Huissiers de Justice, qui représente la profession d'huissier de justice auprès des pouvoirs publics et qui contribue ainsi à l'évolution de la profession, a réuni 8 autres chambres nationales d'huissiers de justice ou organismes assimilés (Allemagne, Luxembourg, Belgique, Italie, Ecosse, Pays-Bas, Hongrie, Pologne) autour d'un projet destiné à améliorer l'exécution des décisions de justice en Europe. Ce projet sera cofinancé par la Commission européenne sur une période de deux ans.

## The CNHJ launches the EJE project with the support of the European Commission

The Chambre Nationale des Huissiers de Justice, the CNHJ launches, in close co-operation with 8 European partners (Belgium, Luxembourg, The Netherlands, Scotland, Germany, Hungary, Poland and Italy), a "Judicial Enforcement in Europe" project, the EJE project.

Co-financed by the European Commission for 2 years, the EJE project aims at improving enforcement in Europe, by providing European litigants and judicial officers, who are the key players involved in enforcement proceedings, with relevant information regarding enforcement of judgments in the different Member States. The EJE project also intends to enhance cooperation and communication between judicial officers within the European Union.

The possibility to easily enforce a judgment in another Member State is an urgent need to strengthen the European Union as an area of freedom, security and justice. However, the divergence of national legislations prevents enforcement from becoming a guaranteed right. Therefore, the CNHJ and its partners aim to make up for abandoned feeling of litigants. Through the EJE project, those who intend, for example, to recover a debt in another Member State will have access to relevant information. Furthermore, judicial officers, who support litigants in the implementation of enforcement proceedings, will benefit from better cooperation with their counterparts, resulting in better execution of decisions.

The aim of the EJE project is to create an Internet platform, available in 7 languages, which will both secure exchanges between judicial officers and enable the dissemination of information to litigants (enterprises and consumers) in order to reinforce access to civil enforcement procedure rules.

This platform could become, in the next few years, the reference website for professionals and non-professionals who intend to enforce a judgment in another Member State.

## General overview

The Chambre Nationale des Huissiers de Justice, the CNHJ, which represents the French profession of judicial officers in front of public authorities and contributes to its development and modernization, has joined 8 European representative organizations of judicial officers (Germany, Luxembourg, Belgium, Italy, Scotland, The Netherlands,

### Composition du consortium :

**Allemagne :** *Deutscher Gerichtsvollzieher bund*

**Belgique :** *Chambre nationale des huissiers de justice de Belgique*

**France :** *Chambre nationale des Huissiers de justice*

**Ecosse :** *Society of Messengers-at-Arms and Sheriff Officers*

**Hongrie :** *Magyar Biroisagi Vegrehajtoikamara*

**Italie :** *Associazione Ufficiali Giudiziari In Europa*

**Luxembourg :** *Chambre des Huissiers de Justice du Grand Duché de Luxembourg*

**Pays-Bas :** *Koninklijke Beroepsorganisatie van Gerechtsdeurwaarders*

**Pologne :** *Krajowa Rada Komornicza*

La profession d'huissier de justice connaît une grande diversité de situations entre Etats membres.

Le partenariat du projet reproduit ainsi à son échelle cette diversité :

- **en matière de familles juridiques :** systèmes de common law (Ecosse), systèmes de civil law (autres partenaires)

- **en matière de statut :** profession libérale (France, Hongrie, Pays-Bas, Luxembourg, Belgique, Ecosse, Pologne), fonction publique (Allemagne, Italie)

- **en matière de taille d'organisations :** plusieurs milliers d'adhérents (France, Hongrie, Allemagne, Pologne), quelques centaines d'adhérents (Belgique, Italie, Pays-Bas), quelques dizaines (Luxembourg, Ecosse)

- **en matière de représentativité :** par chambre nationale (France, Hongrie, Belgique, Luxembourg, Pologne, Pays-Bas), par chambre régionale (Ecosse), par voie associative (Italie, Allemagne)

### Contexte: un besoin prioritaire

La possibilité pour un citoyen ou une entreprise de pouvoir procéder à l'exécution forcée d'un titre exécutoire, émis par une autorité nationale en matière civile et commerciale, dans un autre pays de l'Union européenne est un élément fondamental pour le bon fonctionnement de l'espace judiciaire européen. Toutefois, la diversité des législations nationales et l'absence d'harmonisation des règles nationales relatives aux procédures civiles d'exécution entre Etats membres rendent aujourd'hui difficile l'accès concret au droit pour le justiciable.

Depuis le Traité d'Amsterdam, la construction d'un espace européen de Justice, Liberté et Sécurité a progressivement éliminé les barrières à la libre circulation des titres exécutoires en Europe. Mais, en dépit de ces réels progrès, l'exécution proprement dite des décisions judiciaires dans un autre pays de l'Union européenne rencontre encore des difficultés pratiques majeures, liées à la territorialité des procédures civiles d'exécution. Si l'Union européenne a renforcé l'efficacité du contentieux transnational, en début de procédure par l'adoption de règles de compétence des juridictions comme en fin avec l'amélioration de la circulation des titres exécutoires en Europe, le droit de l'exécution transfrontalière est aujourd'hui insuffisamment garanti.

En effet, il n'est pas aisé, pour les entreprises et citoyens européens d'obtenir dans un Etat membre l'exécution forcée

(Hungary and Poland) in order to improve enforcement in Europe through E-justice.

### Consortium :

**Germany:** Deutscher Gerichtsvollzieher Bund

**Belgium:** Chambre Nationale des Huissiers de justice de Belgique

**France:** Chambre Nationale des Huissiers de Justice

**Scotland:** Society of Messengers-at-Arms and Sheriff Officers

**Hungary:** Magyar Biroisagi Vegrehajtoikamara

**Italy:** Associazione Ufficiali Giudiziari

**Luxembourg:** Chambre des Huissiers de Justice du Grand Duché de Luxembourg

**The Netherlands:** Koninklijke Beroepsorganisatie van Gerechtsdeurwaarders

**Poland:** Krajowa Rada Komornicza

*This partnership reflects the diversity of the profession at European level regarding:*

- **legal families:** common law (Scotland) as opposed to civil law (other partners);

- **statutes:** liberal professionals (France, Hungary, The Netherlands, Luxembourg, Belgium, Scotland and Poland) as opposed to civil servants (Germany and Italy);

- **numbers:** thousands (France, Hungary, Germany and Poland), hundreds (Belgium, Italy and The Netherlands) and ten or so (Luxembourg and Scotland);

- **financial resources:** important resources (France, Poland and The Netherlands), medium resources (Hungary and Belgium) and low resources (Germany, Scotland, Italy and Luxembourg); and

- **representativeness:** at national level (France, Hungary, Belgium, Luxembourg, Poland and The Netherlands), at regional level (Scotland) or by community voice (Italy and Germany).

### Context :

*The possibility to easily enforce a judgment in another Member State is an urgent need to strengthen the European Union as an area of freedom, security and justice. However, the divergence of national legislations prevents the right to enforce judgments from becoming a concrete right for citizens.*

*Since the Treaty of Amsterdam, the construction of a European area of freedom, Security, and Justice has progressively broken down the barriers to the free circulation of enforcement orders within the European Union. Nevertheless, despite the progress of European Community law in this area, the enforcement of judicial decision in other Member States of the European Union is still subject to severe constraints in practice, connected to the fact that enforcement is governed by the national rules of civil procedure and by the principle of territoriality.*

d'un jugement ou d'un autre titre exécutoire obtenu dans un autre Etat membre, même si son caractère exécutoire est reconnu dans l'Etat membre d'exécution. Ces difficultés sont essentiellement le résultat de la diversité des procédures applicables aux voies d'exécution et de leur méconnaissance. Elles induisent malheureusement un sentiment d'abandon et d'injustice pour le justiciable.

Pour faciliter la vie des citoyens et des entreprises, pour éviter que la diversité des législations demeure une source d'incompréhension mutuelle, le projet EJE entend faire collaborer pour la première fois les huissiers de justice, principaux acteurs des procédures civiles d'exécution, afin d'améliorer de manière concrète l'accès au droit des justiciables de l'Union européenne grâce à l'utilisation des nouvelles technologies et de renforcer la confiance mutuelle qui les unit.

Ce projet entend ainsi répondre à un besoin prioritaire pour l'Europe judiciaire.

A cet égard, ce projet s'inscrit pleinement dans les perspectives du Traité de Lisbonne et du programme de Stockholm adopté par le Conseil européen en décembre dernier en vue d'établir les priorités « Justice » de l'Union européenne pour les cinq prochaines années. Tandis que le Traité de Lisbonne pose le principe d'une coopération accrue au niveau judiciaire, à travers le principe de la « reconnaissance mutuelle », qui implique nécessairement un renforcement de la confiance mutuelle, le Programme de Stockholm souligne la nécessité de multiplier les occasions d'échanges entre professionnels de la justice, invite la Commission européenne à travailler sur les questions d'exécution et entend impulser un nouveau souffle au développement de l'E-justice, dont les deux objectifs sont, selon le Conseil, l'amélioration de l'accès à la justice pour le citoyen et le renforcement de la coopération entre les autorités administratives et judiciaires.

## Les objectifs du projet EJE

### Deux objectifs fondamentaux :

- **organiser une meilleure coopération entre les huissiers de justice pour une meilleure exécution des décisions de justice ;**
- **renforcer l'information des citoyens et des entreprises pour un meilleur accès au droit**

Les objectifs du projets seront atteints par :

- La création d'une **plateforme informatique** qui permettra à la fois des échanges entre les huissiers de justice et la diffusion d'informations aux justiciables (entreprises, consommateurs) afin de renforcer leur accès aux procédures civiles d'exécution.

Cette plateforme comprendra notamment :

- Des **e-fiches**, rédigée par les partenaires du projet, sur les modalités d'exécution dans les Etats partenaires du projet, facilement accessible à tout justiciable. Ces fiches informeront les entreprises et citoyens sur les outils juridiques à leur disposition afin de mettre à exécution une décision de justice dans un autre Etat membre (identification de l'autorité d'exécution compétente, procédure applicable, options disponibles, délais, coûts...). Chacune de ces fiches sera traduite dans les 7 langues du projet (français, anglais, italien, allemand, néerlandais, hongrois, polonais). La partie du site dont l'accès sera

*The European Union has improved the good progress of cross border proceedings, by the adoption of several regulations concerning jurisdiction and the recognition and enforcement of judgments in civil and commercial matters. These regulations ensure that decisions should be recognized and enforced in another Member State without any additional intermediate step (in other words: suppression of exequatur). But enforcement of a decision adopted in a Member State on the territory of another member State stays tricky. Even if the enforceability of an order is recognized in this last Member State, enforcement meets problems because of diversity and lack of knowledge of national procedures.*

*In order to make life easier for citizens and enterprises, and given the fact that divergence of national legislations is source of mutual misunderstanding, the EJE project intends to organize better cooperation and coordination between judicial officers, who are the key players involved in these procedures, in order to reinforce information of litigants, resulting in better access to law, and reinforce mutual understanding between legal professionals, resulting in better execution of decision of justice.*

*To enable individuals and companies to exercise their rights in a Member State other than their own, the EJE project laid out priorities for action: insure better access to justice, improve mutual recognition and increase convergence in the field of procedural law.*

*By the way, the EJE project is in line with the prospect of the Treaty of Lisbon and the Stockholm program adopted by the European Council in December 2009 which provides a framework for EU action on the questions of justice for the next five years. The Treaty of Lisbon tends to increase the judicial cooperation and puts down the principle of mutual recognition, which implies an increase of mutual understanding. The Stockholm program underlines the need to develop exchanges between legal professionals and asks for the European Commission to work on enforcement matters. In addition, the Stockholm program gives priority to the development of E-justice with two objectives: improve access to justice for citizens and strengthen cooperation between administrative and judicial authorities.*

## Objectives :

### Two objectives :

- **Organize a better cooperation between judicial officers in Europe, resulting in better execution of judgments ;**
- **Reinforce the information of citizens and enterprises, resulting in better access to law.**

*These objectives will be reached by :*

- *The creation of an **Internet Platform** that will enable both secure exchanges between judicial officers and dissemination of information to litigants (citizens, enterprises and consumers), in order to reinforce access to civil enforcement procedure rules.*

réservé aux huissiers de justice comprendra en sus une e-fiche relative à chacun des 27 Etats membres, traduite en français et en anglais, et comportant des informations devant permettre aux huissiers de justice des différents Etats membres de mieux coopérer avec leurs homologues en charge de l'exécution.

- Un **annuaire électronique**, accessible dans les 7 langues du partenariat, qui sera mis à jour tous les semestres et qui fournira les coordonnées, les connaissances linguistiques et les compétences des huissiers de justice des 9 Etats partenaires.

- Une **e-veille législative et jurisprudentielle** sous la forme de 6 newsletters qui seront traduites en français et en anglais et qui seront mises en ligne sur la plateforme électronique. Ces newsletters feront le point sur la législation et la jurisprudence communautaire en matière de coopération judiciaire civile.

Cette plateforme permettra à la fois d'informer de manière concrète les justiciables sur les procédures à engager pour obtenir l'exécution d'un titre à l'étranger et de développer les échanges entre huissiers de justice pour accélérer le traitement des dossiers de recouvrement transnational de créances civiles et commerciales, qui seront désormais en mesure d'apporter des réponses efficaces aux justiciables (identification de l'autorité compétente à l'étranger, diffusion d'informations préliminaires sur les procédures étrangères, transmission du dossier à l'autorité compétente en charge de l'exécution forcée).

- L'**organisation de 6 réunions thématiques** entre les partenaires pour valoriser les outils électroniques et les meilleures pratiques en matière de voies d'exécution e-justice (tour de table sur l'état des lieux, sur l'exécution forcée à l'étranger, étude de cas concrets (comment saisir un compte à l'étranger, comment faire un recouvrement de pensions alimentaires à l'étranger..., élaboration de pratiques communes). Il s'agira de renforcer les contacts et l'échange d'information entre huissiers de justice, d'assurer une meilleure reconnaissance mutuelle et de contribuer à améliorer l'interopérabilité au niveau européen. De surcroît, le partage des meilleures pratiques devrait réduire les différences nationales et améliorer l'accès des justiciables à la justice. Il s'agira également de lancer des initiatives communes, notamment en matière d'E-justice.

- L'organisation de 6 journées destinées à informer les justiciables (consommateurs et entreprises) sur les **modalités de recouvrement des titres exécutoires à l'étranger**. Il s'agira de mieux faire connaître le métier d'huissier de justice en tant qu'agent d'exécution, de permettre au justiciable de présenter des cas pratiques de problèmes rencontrés et de faciliter les échanges entre les huissiers et les justiciables.

- L'organisation d'un **programme de job shadowing** pour permettre aux huissiers de justice de se former réciproquement aux meilleures pratiques étrangères. Chaque partenaire fera participer 2 personnes à un programme de job shadowing de 5 jours pour découvrir in situ les savoir-faire et procédures des autres partenaires et améliorer la reconnaissance mutuelle entre partenaires. Les participants rédigeront un rapport post job shadowing sur la base d'un format commun pour permettre une analyse comparée.

- La **valorisation du rôle de l'huissier de justice en Europe** comme acteur incontournable de l'espace de Justice, Liberté et Sécurité auprès des justiciables et des décideurs européens.

*This platform will integrate :*

- *Production of **E-notes**, prepared by the partners, which will provide practical information to judicial officers and litigants on enforcement proceedings in the different Member States. These E-notes will indicate competent agents, appropriate procedures, options, delays, costs... They will be available in 7 languages (French, English, Italian, Dutch, German, Hungarian and Polish).*

- *An **electronic directory of European judicial officers**, accessible in 7 languages, updated every 6 months and which will provide name, address, phone number, e-mail, linguistics skills and territoriality competences of judicial officers.*

- *An **electronic newsletter**, published online in French and in English and performing legislative and jurisprudential monitoring relating to civil justice and judicial cooperation in Europe.*

- *The **organization of thematic meetings** between judicial officers to exchange good practices in the areas of e-justice and cross-border enforcement (states of play, cases studies - how to carry out an attachment of bank accounts in another Member States, how to recover an allowance for necessities in another Member States – working out of common practices). These meetings will enable to reinforce exchanges between judicial officers, to improve information, to increase mutual understanding and recognition, and to improve interoperability at European level. Moreover, exchange of best practices should reduce divergences of national legislations and improve access to justice for citizens. Finally, these thematic meetings will give the opportunity to launch common initiatives, especially in the field of E-justice.*

- *The organization of « **Litigant's Days** » in order to inform litigants (citizens, consumers and enterprises) on **cross border enforcement**, to better understand the work of judicial officers, to allow litigants to present practical cases and concrete difficulties encountered in civil and economic life, and, finally, to facilitate exchange between judicial officers and litigants.*

- *The organization of a **job shadowing program** in order to better understand the professional reality of the judicial officers in the different Member States of the partnership and discover best practices. Each partner will send 2 judicial officers in mission in another Member State for discovering know-how and proceedings and strengthening contacts and exchange of information. Each participant will write an execution report regarding his stay in the foreign country on the basis of a common format, so that the consortium may take advantage of comparative law analyses.*

- *The **valorization of judicial officers in Europe**, as key players in enforcement proceedings and key player of the area of Justice, Freedom and Security.*

## RÉSULTATS ATTENDUS

- La mise en oeuvre d'actions communes dans le domaine de l'ejustice grâce à une plateforme informatique commune / Lancement d'initiatives communes en matière de dématérialisation des procédures
- L'amélioration de l'accès des justiciables au droit en matière d'exécution forcée par une meilleure connaissance des instruments communautaires et des législations nationales.
- La mise en oeuvre une coopération renforcée entre les professionnels de l'exécution en dépit des barrières juridiques, linguistiques, organisationnelles, matérielles et nationales, création d'un espace de dialogue entre les huissiers de justice, émergence de pratiques communes entre professionnels de l'exécution tant au niveau de l'efficacité des procédures que de la déontologie.
- Un meilleur accès des justiciables à la justice civile dans l'espace judiciaire européen ;
- L'élimination des obstacles au bon déroulement des procédures civiles d'exécution transfrontalières ;
- Le renforcement de la confiance mutuelle entre huissiers de justice ;
- L'amélioration de l'interopérabilité au niveau européen.

## EXPECTED OUTCOMES :

- Launch of common actions in the field of E-justice (ie : dematerialization of procedures)
- Improvement of access to Justice and Law through a better knowledge of European and national law.
- Creation of a real cooperation between judicial officer acting in enforcement proceedings, in spite of legal, organizational and linguistic barriers / Creation of an area of dialogue between judicial officers / Emerging of common practices
- Better access to law in the field of civil justice in Europe ;
- Elimination of obstacles to the good progress of cross border enforcement proceedings;
- Improvement of mutual confidence between judicial officers ;
- Improvement of interoperability at European level.

### **Contacts :**

Chambre nationale des huissiers de justice - Projet EJE  
44, rue de Douai - 75009 Paris  
Mail: [eje@huissier-justice.fr](mailto:eje@huissier-justice.fr)